

La Gazette de Condillac



BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2023

Bonjour et toutes et à tous,

L'été se termine après un nouvel épisode caniculaire et une nouvelle sécheresse depuis ce printemps. Nous devons nous adapter et, que nous soyons simples citoyens, agriculteurs ou autres professionnels, réduire nos consommations d'eau, nos consommations d'énergie et prendre soin de cette nature sans qui nous ne saurons vivre.

Nos enfants et petits enfants nous remercieront de nos efforts pour leur laisser un peu d'espérance dans ce monde particulièrement incertain.

Sans transition, je passerai à un thème beaucoup moins anxiogène : Les demandes d'urbanisme et d'occupation du domaine public en bordure de voierie communale. En mairie nous recevons beaucoup de ces demandes après que les travaux aient été commencés ou réalisés, travaux ne prenant pas toujours en compte les quelques règles élémentaires à respecter. Ceci nous amène à travailler dans l'urgence et à rechercher la meilleure solution pour résoudre d'éventuels écarts à la réglementation, ce qui est une perte de temps pour tous et potentiellement une perte d'argent pour vous si des travaux doivent être repris.

Je ne peux que vous recommander de venir en mairie nous exposer vos projets, nous vous renseignerons sur ce qu'il est possible de faire et vous guiderons dans les documents à fournir.

Ces documents sont aussi une protection pour vous contre d'éventuels recours ou plaintes de tiers et lors d'une vente ou d'une succession facilitent la négociation et l'estimation de votre bien. A noter que lors d'une vente le notaire doit s'assurer auprès de la mairie que les autorisations d'urbanisme ont bien été obtenues.

J'ai à plusieurs reprises dû réclamer, parfois avec insistance, ces demandes d'autorisations. Je continuerai à le faire car certaines empiètent parfois sur le bien communal et d'autres essaient de se soustraire à l'impôt et j'ai fait le choix, assumé, de ne pas pénaliser l'ensemble des condillacois en proposant une augmentation généralisée de vos impôts plutôt que de fermer les yeux sur certaines fraudes ce qui serait pourtant bien plus facile pour moi.

Bonne rentrée à vous

Jacky GOUTIN

MAIRIE

L'équipe municipale, et Mme Séverine Brachet Secrétaire de mairie vous accueillent les : mercredis de 14h à 16h30 vendredis de 9h à 11h30.

Contact 04 75 90 07 00

Maire:

Jacky GOUTIN 06 89 29 98 27

Adjointe:

Christine DECRAENE 07 68 34 78 70

Adjoint:

Roberto MARANGONI 06 47 83 14 45

mairie.condillac@orange.fr https://www.mairie-condillac.fr/

Conseillers municipaux:

Sandrine HEBERT	06 76 21 83 87
Marie-josé LACHAUD	06 80 36 66 92
Odile MARANGONI	06 89 73 20 77
Loic BUREL	06 31 33 34 48
Raymond BUREL	06 70 18 14 94
Garry FAYOLLE	07 88 00 59 86
Olivier LOUBET	06 75 64 54 57
Florent SOULIER	06 71 97 33 80

Les dates sont communiquées et affichées en Mairie. Les conseils Municipaux sont publics, vous êtes donc les bienvenus.

INFORMATIONS

SEPTEMBRE, LE MOIS DES REPRISES...

Le calendrier scolaire...

Cette année, la rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

Les dates peuvent être différentes en fonction des trois zones comportant chacune plusieurs académies :

ZONE A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

ZONE B: Academies de Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nançy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Oléans-Tours, Reims, Rennes,

Strasbourg.

ZONE C: Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

VACANCES DE LA TOUSSAINT-TOUTES ZONES

Fin des cours : Samedi 21 octobre 2023 **Reprise des cours :** lundi 6 novembre 2023

VACANCES DE NOEL-TOUTES ZONES Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver - Zone A

Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024

Vacances de printemps - Zone A Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 6 juillet 2024

<u>La chasse</u>... La période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour notre département du 10 septembre 2023 à 7 heures au 29 février 2024 au soir.







FESTIVAL DE L'ECRIT A L'ECRAN

Au palais des Congrès de Montélimar du 22 au 28 septembre - 12ème édition du festival!

Soirée d'ouverture avec **Jacques Gamblin**— Remise du prix de L'ECRIT A L'ECRAN par **Abd Al Malik** au duo de réalisateurs **Eric Toledano et Olivier Nakache.**

Réservations des places dès le 1 er septembre au 06 67 82 53 02 ou reservation@delecritalecran.com.

Bons spectacles!

VIE LOCALE

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Comme chaque année vont se dérouler les journées du Patrimoine le 16 et 17 septembre.

Condillac propose une visite de l'église de St Pierre aux Liens avec Mmes Loubet Mauricette et Mme Repellin Sabine le samedi 16 septembre seulement de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Espérons que les curieux de l'histoire et les nouveaux Condillacois profitent de cette opportunité pour montrer de l'intérêt envers notre patrimoine, (notons que les vitraux ont été rénovés en 2022).

ELLE FUT CONSTRUITE EN 1509 PUIS À LA SUITE DES PILLAGES DES GUERRES DE RELIGIONS FUT RECONSTRUITE EN 1686 (VOIR CLEF DE VOUTE DE LA PORTE D'ENTREE).

SA DECORATION RESTE MODESTE BIEN QUE POSSEDANT UNE ABSIDE EN CUL DE FOUR (EN FORME DE ¼ DE SPHERE COMME UN FOUR A PAIN). ELLE N'EST PLUS UTILISEE AUJOURD'HUI QUE POUR LES MARIAGES, FUNERAILLES ET BAPTEMES MAIS GARDE UN INCONTESTABLE CHARME DANS NOTRE VIEUX VILLAGE.



OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT

Condillac est en zone à risque fort pour les incendies de forêt en conséquence, certaines obligations incombent aux villageois.

En effet les parcelles se situant à moins de 200m de terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisement sont soumises à cette obligation de débroussaillement de sécurité afin de prévenir tout départ de feu.

Efficacement il s'agit donc selon l'article L1-34-6 du code forestier :

- -D'éliminer tous les bois morts, broussailles et herbes sèches
- -Couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres
- -Espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas
- -Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur de 2m minimum
- -Se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou par compostage. (Pas de brûlage évidemment...)

En aucun cas cela signifie de couper tous les arbres, mais de débroussailler dans le respect de la législation, des ripisylves, de la protection des boisements (fixation des sols...) et des espaces naturels à valeur écologique et paysagère.

Ce débroussaillement s'applique à tout type de construction, chantier ou installation. Il appartient au propriétaire de la mettre en œuvre.

Plusieurs cas sont à distinguer, et je vous invite à regarder le détail de la règlementation sur le site de la préfecture de la Drôme. (http://www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillement-a2914.html), de plus un guide est disponible à la mairie.

Essayons ensemble de ne pas provoquer ce qui est évitable...



LA VIE-LA NATURE



CARBIOS Recyclage des PET



Faire disparaître les plastiques qui envahissent la planète avec des enzymes « gloutons » devient une réalité avec cette start-up française qui en recycle maintenant des milliers de tonnes.

Le procédé de recyclage enzymatique C-ZYME® met en œuvre une enzyme capable de dépolymériser de façon spécifique le PET (polytéréphtalate d'éthylène) contenu dans différents objets plastiques ou textiles. Les monomères issus du procédé de dépolymérisation sont purifiés, en vue d'être repolymérisés en un PET de qualité équivalente au PET vierge issu de la pétrochimie. Contrairement aux procédés conventionnels, l'innovation de Carbios permet un recyclage à l'infini de tous types de déchets en PET (plastiques clairs, colorés, opaques, complexes, textiles polyester) ainsi que la production de produits PET 100 % recyclés et 100 % recyclables, sans perte de qualité.

Carbios développe 2 technologies basées sur la spécificité exceptionnelle des enzymes :

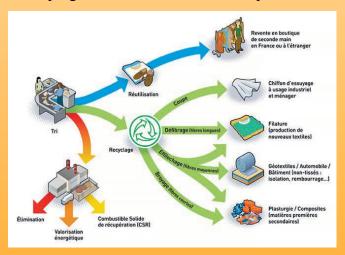
La biodégradation du PLA

Le biorecyclage du PET

Cette société, basée à Clermont-Ferrand, détient un procédé mettant en œuvre une enzyme capable de dépolymériser de façon spécifique le PET (polyéthylène téréphtalate). Cette innovation permet un recyclage à l'infini de tous types de déchets, ainsi que la production de produits recyclés et recyclables.

En 2021, Carbios a construit un démonstrateur pour recycler 2000 tonnes et prévoit une usine pouvant traiter 100 000 tonnes.

Carbios a obtenu aux côtés de ses partenaires un financement européen de 3,3 M€ dans le cadre d'un programme de financement européen LIFE.





Un tee-shirt ou une bouteille traités par notre technologie peuvent être recréés 20 fois! Sic directeur général de Carbios.

Des partenaires dans le textiles se sont engagés à lui fournir des articles pour le site de Longlaville (Meurthe et Moselle), dont la construction doit débuter à la fin de l'année, afin de traiter 50 000 tonnes par an, soit l'équivalent de la consommation en PET d'une ville d'un million et demi d'habitants. Démarrage de l'usine en 2025. Dans cette économie circulaire les matériaux utilisés pour produire des textiles doivent provenir de matières premières textiles recyclées. Depuis 5 ans Carbios bénéficie en plus des sociétés comme Patagonia, Salomon, Puma, d'un autre soutien, celui de la société L'Oreal géant de la cosmétique et rapidement aussi d'une ouverture vers le marché américain avec le groupe de mode PVH Corp, Calvin Klein et Tommy Hilfiger. Objectif: 300 millions de tee-shirts par an.

Cette technique biologique et non pas chimique comme certains concurrents (groupe Suez associé à des spécialistes canadiens et sud coréens), c'est un espoir pour l'avenir.





CELA SE PASSE CHEZ NOUS

En cette fin d'été un peu d'animation dans notre village pour les habitants!

Les 23 et 24 septembre Julien TAMIGNEAUX vous propose de partager sa fête de la SPIRULINE.

Vous serez les bienvenus pour découvrir ou re-découvrir l'activité de production de spiruline dans ses locaux.



En octobre ce sera Mme et Mr DE LIEDEKERKE qui vous proposeront une journée d'inauguration suite à la rénovation de leur « FOUR A PAIN » le SAMEDI 14 OCTOBRE!

A l'occasion ils aimeraient se présenter à la population.



Venez avec de quoi "apéroter" le samedi 14 octobre à partir de 18h à la grande grange et pensez bien à confirmer votre présence par message au <u>0643970320</u> Blandine, Rosalie, Paula et Adrien

COMPOSTAGE

En 2023, il sera obligatoire de trier les déchets organiques. Faites dès maintenant du compostage!

Lorsque vous jetez des déchets organiques à la poubelle, ils partent à la décharge. Ces déchets sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre! Pour prévenir cette pollution, la réglementation européenne et la loi française sur la croissance verte imposent une collecte séparée des biodéchets. <u>A partir du 31 décembre 2023, il sera autant obligatoire de trier les déchets organiques que de souscrire une assurance habitation.</u>

Obtenir un composteur :

Vous pouvez commander un composteur auprès du SYPP Syndicat des Portes de Provence pour le traitement des déchets.

Il existe un bon de commande pour un kit de compostage à envoyer au syndicat et vous recevrez un bon de retrait indiquant le lieu de retrait du composteur proche de chez vous. Un justificatif de domicile est à fournir. Une somme de 20 € vous sera demandée pour participation. Il s'agit d'un composteur de 300L d'un poids de 22kg en bois et d'un bioseau de 10L.

PS: Un bon de commande de composteur peut vous être fourni à la demande en mairie.

Bien composter:

Les déchets organiques représentent près de 30 % de nos déchets. Il s'agit de détritus alimentaires et de déchets naturels biodégradables tels que les épluchures de légumes, les coquilles d'œufs, le pain et les restes. Le compostage offre la possibilité à tout un écosystème de se créer, il y a donc certains aliments qui ne peuvent pas être recyclés comme la viande, ou alors en petite quantité. Le maintien d'un taux d'humidité constant est aussi important pour une bonne gestion du compost. Il est essentiel de bien l'arroser pour qu'il ne sèche pas trop. Vous pouveez y ajouter le résultat de votre tonte de pelouse ou les feuilles tombées à l'automne, les insectes feront le reste. Il faut entre 1 et 2 ans pour récolter un compost mûr... c'est-à-dire utilisable pour vos plantations. Pensez à mélanger le tas de compost de temps en temps pour qu'il puisse fermenter correctement. Notez que si votre compost est bien fait, il n'y aura aucune odeur!

Sites de composteurs collectifs :

Des composteurs collectifs sont à votre disposition sur certaines communes de l'agglomération - Sauzet, Saint Marcel Les Sauzet, La Laupie, Charols, Puy Saint Martin, La Batie Rolland, Roynac, Les Tourrettes, Montboucher sur Jabron, Châteauneuf du Rhône, Puygiron.

Distributions gratuites de compost :

Chaque année la décheterie de Montboucher sur Jabron propose plusieurs dates de retrait de compost gratuit sur son site.

De plus il est possible d'avoir un compost gratuit, en libre service, par l'agglomération de Montélimar, issu des boues issues de la station d'épuration située chemin des Gardes. Il s'agit d'un mélange de boues d'épuration de déchets verts et de bois, utilisable pour des cultures non alimentaires et à mélanger avec de la terre (x5) pour un usage paysager d'espaces verts. Le 1er et 3ème vendredi de chaque mois (en vrac- Tous publics pour des volumes inférieurs à 10m3).



Le **compost** est un produit fini résultant d'une « digestion » plus ou moins longue de matières organiques en milieu aérobie (= où il y a du dioxygène) par un ensemble complexe d'organismes vivants allant des microorganismes comme les champignons, les bactéries à des insectes et animaux plus gros comme des cloportes, des larves de coléoptères, des myriapodes, des gastéropodes, des lombrics et bien d'autres encore...



INFORMATIONS LOCALES

Le "CLIC"

Pour faciliter les démarches de renseignements et demandes d'aides de soins à domicile, portage de repas..., le Conseil Général de la Drôme, en partenariat avec Montélimar-Agglomération, propose un guichet unique situé à Montélimar permettant d'obtenir toutes les informations nécessaires, le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique.

Besoin d'un hébergement ? Le C.L.I.C vous aide à trouver des lieux d'hébergement

Besoin d'information sur la législation et la réglementation ? Le C.L.I.C vous informe sur les différentes possibilités et les moyens de maintien à domicile :

l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), l'aide financière, un bilan gériatrique, une demande de tutelle, la convalescence, les actions de prévention, l'information aux personnes âgées, sessions d'aides aux aidants, groupes de paroles, etc...

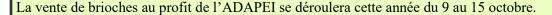
Le CLIC

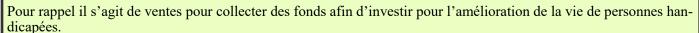
33 Avenue d'Espoulette 26200 Montélimar Tel: 04 26 79 10 40

E-mail: dremadi@ladrome.fr

ADAPEI

OPERATION BRIOCHES 2023





Cette année le thème de l'investissement est le sport et le bien-être.

Si des condillacois sont intéressés, il faut contacter la mairie qui vous les commandera.

NAISSANCES—DECES

Notre commune a connu depuis le début de l'année différents évènements heureux et malheureux

Nous avons pacsé civilement le 17 février Mme PIERREFEU Marie-Noelle et Mr DUMAS Noel qui résident au moulin, RD 107.

Nous annonçons aussi la naissance de

Alice CASTANHOLA le 4 mars 2023 dont les grands-parents Mme et Mr TALLON habitent Chemin des granges.

Nous annonçons les naissances de :

Anastazya SOKOL ZIGLER le 18 mai 2023 dont les parents sont domiciliés Place de Leyne.

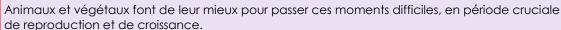
Et Maël MANCEAU le 28 aout 2023 dont les parents sont domiciliés 60B rte dept 107.

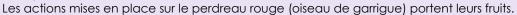
Hélas, nous annonçons aussi la disparition à 94 ans de Mme MARANGONI Luigia qui demeurait Chemin Ventabren Rivet, née le 19 avril 1929.

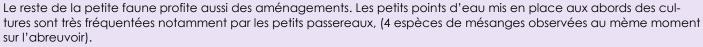


Changement climatique et observation.

L'été 2023 « chaud et sec » n'a échappé à personne. Voici en quelques mots ce que nous avons observé.







Autres observations.

. <u>Le pigeon ramier</u>, la fameuse palombe du pays Basque.

Oiseau connu de nous tous. Qui ne l'a pas entendu roucouler aux abords de son habitation, dans une haie! Depuis quelques années nous le croisons en permanence toutes les saisons. Rares sont les fois où il se réunit en gros vol migratoire.

A sa disposition il trouve une nourriture variée et abondante, absence de grands froids. Il niche ainsi quasiment toute l'année. Des pigeonneaux sont observés au nid à la mi-mars et fin novembre.

Aujourd'hui c'est l'oiseau le plus chassé sur le territoire Français avec 4,9 millions de prélèvement annuel. Sa population a doublé en 18 ans.

Ce n'est malheureusement pas le même constat pour tous les oiseaux.

La sixième extinction est bien en marche, seules les espèces à la grande faculté de s'adapter survivront.

<u>. La cigale rouge</u>, celle que nous entendons habituellement doit laisser un peu plus de place à la cacan* plus méditerranéenne au chant moins mélodieux.

(*) cigale grise méditerranéenne.

Chasseurs, passionnés de nature avant tout seraient heureux de vous accueillir pour vous faire partager une sortie chasse et même découvrir quelques petits secrets de dame nature. Pour ce faire, le 06 09 32 00 03 est à votre disposition.

A bientôt de se rencontrer. Bernard ROJAT

DECHETERIE DE L'AGGLO LA LAUPIE

HORAIRE DU 01 SEPTEMBRE AU 31 MAI

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h à 11h45 et De 14h à 17h

SERVICE DE COLLECTE D'AMIANTE

Un service de collecte d'amiante pour les particuliers va se mettre en marche. Entre le mois de septembre et de décembre, le Syndicat des Portes de Valence proposera une collecte d'amiante pour les particuliers, du nouveau pour le territoire!

Le Syndicat qui assure la gestion des déchets d'environ 220 000 habitants de Drôme, Ardèche ou Vaucluse, propose un dossier téléchargeable depuis le 28 aout au : contact@sypp.fr.

Cela permettra aux particuliers désireux de se débarrasser de cette matière cancérigène, encore présente dans des toitures, tuyaux, gouttières etc...

Le Syndicat SYPP répondra à votre demande sous 10 jours.

Il faudra déposer le jour du Rdv à Lavilledieu, chez Plancher Environnement, votre amiante dans des big bag et ce jusqu'à 300kg par an et par habitant.

ASSOCIATIONS

Président: Bernard ROJAT 06 09 32 00 03

Amicale des chasseurs de sangliers de Condillac
Président: Philippe ROSTAN
06 81 55 15 23

Comité des fêtes : Président: Jean Luc ORAND 04 75 54 49 32

St Pierre aux Liens et du Patrimoine de Condillac Président: Jean Luc ORAND 04 75 54 49 32

Nourrices agréées

CCACONDILLAC

Condillac : MILLION Francette 04 75 46 70 94 MEGE Françoise 06 76 40 84 13

Bonlieu : PIA Véronique 06 78 01 06 11 BAULEIGUE Angé

BAULEIGUE Angélique 06 75 37 23 64

Pour rappel

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : mairie-condillac.fr



N'oubliez pas d'adhérer à notre communauté de voisins vigilants et solidaires. Cela vous permettra de recevoir les informations et alertes de la mairie. Des autocollants sont distribués aux membres de la communauté.